

CONSULTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR LA DÉTERMINATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION

Ecole Marie-Rivier

VOLET 1

Le conseil d'établissement cible ses attentes et les besoins du milieu dans les trois principaux domaines de gestion (ressources humaines, pédagogie et ressources financières) à l'aide des pistes de réflexion suivantes :

- ❖ **Besoins des élèves** ex. : réussite, intégration de l'EHDA, etc.
La priorité doit être accordée aux services directs (orthophoniste, éducateur spécialisé, orthopédagogue, soutien linguistique, psychoéducation) à l'élève. Il est important que les élèves évoluent dans un milieu sain (salubrité) et sécuritaire. Que la direction soit accessible et à l'écoute des besoins des élèves.

- ❖ **Besoins de la communauté** ex. : équipe-école, parents et partenaires pour les pratiques pédagogiques, les collaborations et les projets, communauté, quartier, etc.
Que la direction soit aux faits de la réalité du quartier. Que la direction soit à l'écoute de l'équipe-école et la soutienne. Que la direction établisse des liens entre les organismes du quartier et l'école (exemple : la Maison D'Haïti, le centre Lasallien, Les Monarques, la Jouiouthèque, la Tohu et le cirque du soleil).

- ❖ **Besoins liés aux ressources matérielles et financières** ex. : organisation des ressources, gestion du budget, etc.
Consulter l'équipe-école et les parents afin d'optimiser l'utilisation des ressources matérielles et financières.

❖ **Autres préoccupations du conseil d'établissement**

Favoriser la stabilité au niveau du personnel de l'équipe-école (professionnels, personnel enseignant, éducatrices). Assurer une bonne diffusion de l'information aux parents.

VOLET 2

En s'inspirant des besoins ciblés au volet 1, le conseil d'établissement détermine les compétences attendues de la direction en consultant les différents intervenants de l'école ou du centre ainsi que la communauté

- ❖ **Compétences liées au savoir** ex. : connaissance de la clientèle EHDAA, etc.
La clientèle dans son ensemble, tout en tenant compte de ses particularités (EHDAA) doit être bien connue de la direction.

- ❖ **Compétences liées au savoir-être** ex. : disponibilité, accessibilité, écoute, etc.
Une direction disponible, flexible, équitable, transparente à l'écoute de l'équipe école.

A l'écoute de la clientèle.

- ❖ **Compétences liées au savoir-faire** ex. : communication efficace, leadership favorisant le travail d'équipe, ouverture à l'égard de la communauté, etc.
Une direction qui favorise le travail d'équipe. Une direction qui favorise la communication entre les membres de l'équipe-école et les parents.

- ❖ **Autres éléments d'intérêt**

Les élèves sont au centre des intérêts de la direction.

Direction empathique à l'égard des élèves et de son personnel.

Je, soussigné(e) Wendy OLIVIER écrite en LETTRES MAJUSCULES président ou présidente du

conseil d'établissement de l'école ou du centre mentionné ci-dessus, avec la collaboration des membres du conseil d'établissement, recommande les critères de sélection de la direction d'établissement énumérés ci-dessus en date du 30/05/22 (jour-mois-année).

1. Voir le profil de compétences du gestionnaire, à consulter à titre indicatif seulement.

Transmettre ce formulaire au Bureau des directions d'unité
Courrier interne : 080-000 centre administratif, 4^e étage Est
Copie courriel au directeur de l'unité concernée